



PERFORM
- m'a formé -

Programme de formation : Signalisation et balisage temporaires sur chantier/voirie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Être capable d'avertir et de guider les agents intervenant afin d'assurer leur sécurité tout en favorisant la fluidité de la circulation sur chantier
- Être capable de définir l'objectif de la signalisation et la réglementation applicable,
- Être capable d'identifier les différents panneaux de signalisation et leur mise en œuvre,

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCÈS:

Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes maximum par groupe.

Validité : 3 ANS

DURÉE : 1 jour soit 07h00

LES POINTS ABORDÉS :

- Réglementation
 - Les risques liés aux interventions sur voies publique et sur chantier, les AT et MP,
 - Principes généraux de la signalisation,
 - La signalisation (fixe/mobile/sur les personnes) et son implantation,
 - Déviation de circulation,
 - Chantiers en milieu rural,
 - Les différents balisages selon les milieux,
 - Les accès privés,
 - Les EPI et les gestes de commandement,
 - Les chantiers mobiles,
-
- Mise en pratique sur site sur chantier ou voirie

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout agent réalisant des interventions sur chaussées ou à proximité, ayant à mettre en œuvre la signalisation temporaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Un vidéo projecteur et ordinateur seront utilisés par le formateur, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos. Puis une mise en situation sera réalisée avec les apprenants sur site sélectionné.

MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et une épreuve QCM est réalisée à l'issue de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une attestation de fin de formation.